

TARIFS COMMUNAUX 2023

PRESTATION DE SERVICE	TARIFS 2023	TARIFS 2022	TARIFS 2021	TARIFS 2020	TARIFS 2019	TARIFS 2018
Enfant	3,50 €	3 €	2,90 €	2,70 €	2,65 €	2,62
Employés mairie	5,00 €	4,90 €	4,90 €	4,25 €	4,15 €	4,10
Professeur des écoles	6,40 €	6,30 €	6,30 €	5,96 €	5,85 €	5,80
Prestation CSIVA enfant	5 €	5 €				
TRANSPORT SCOLAIRE PAR MOIS						
	15 €	12 €	9,60 €	9,40 €	9,40 €	9,35 €
CONCESSION CIMETIERE LE m2						
Trentenaire	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €
Cinquantenaire	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €
Columbarium (30 ans)	400 €	385 €	385 €	385 €	385 €	385 €
LOYER APPARTEMENT ECOLE*Applicable au 01/02/2023 ET ANNEXE MAIRIE						
F5-G	536 €	518 €	514 €	512 €	512 €	507 €
F4-C	561 €	543 €	539 €	537 €	537 €	532 €
F4-D	488 €	472 €	468 €	466 €	466 €	462 €
ANNEXE MAIRIE	500 € hors charge					
JARDINS COMMUNAUX (TARIFS ANNUELS)						
MEALLET	24 €	23,50 €	23 €	22,50 €	22,50 €	22 €
CAUTRUNES : AA71(A)	20,50 €	20 €	19,50 €	19 €	19 €	18,50 €
CAUTRUNES : AA71(P)	22 €	21,50 €	21 €	20,50 €	20,50 €	20 €
CAUTRUNES : AA65 (C)	59 €	58 €	57 €	56 €	56 €	55 €

Marché	2023	2022	2021
	Exposants occasionnels 1ere présence annuelle : 5,50 € par jour. Dès la 2eme présence : 1,50 € /ml/jour	Exposants occasionnels 1ere présence annuelle : 5,50 € par jour. Dès la 2eme présence : 1,50 € /ml/jour	Exposants occasionnels 1ere présence annuelle : 5,50 € par jour. Dès la 2eme présence : 1,50 € /ml/jour
	Tarifs saisonniers 3 mois : 15 €/ml	Tarifs saisonniers 3 mois : 15 €/ml	Tarifs abonnés : 6€/ml/mois avec ou sans électricité. Facturation au semestre. Pour les abonnés les mois de décembre, janvier et février ne seront pas facturés.
	Tarifs abonnés : 6€/ml/mois avec ou sans électricité. Facturation au semestre. Pour les abonnés les mois de décembre, janvier et février ne seront pas facturés.	Tarifs abonnés : 6€/ml/mois avec ou sans électricité. Facturation au semestre. Pour les abonnés les mois de décembre, janvier et février ne seront pas facturés.	
	70 € pour les camions ventes au déballage	70 € pour les camions ventes au déballage	70 € pour les camions ventes au déballage

TARIFS COMMUNAUX 2023

Accusé de réception en préfecture
015-211500830-20221209-D2022-5-2-DE
Date de télétransmission : 20/12/2022
Date de réception préfecture : 20/12/2022

Tranches	Quotient familial	Tarifs horaires 2023	2022	2021	2020	2019
1	QF ≤ 281 €	0,75 €	0,75 €	0,75 €	0,73 €	0,73
2	281 € < QF ≤ 538 €	0,85 €	0,85 €	0,85 €	0,83 €	0,83
3	538 € < QF ≤ 627 €	1,07 €	1,07 €	1,07 €	1,05 €	1,05
4	627 € < QF ≤ 723 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,18 €	1,18
5	723 € < QF ≤ 872 €	1,32 €	1,32 €	1,32 €	1,30 €	1,30
6	872 € < QF ≤ 1046 €	1,46 €	1,46 €	1,46 €	1,44 €	1,44
7	QF > 1046 €	1,57 €	1,57 €	1,57 €	1,55 €	1,55

Sous réserve de non-modification des tranches de QF par la CAF

TARIFS COMMUNAUX 2023

SALLE POLYVALENTE, GYMNASSE ET SALLE D'ACTIVITES

Accusé de réception en préfecture
015-211500830-20221209-D2022-5-2-DE
Date de publication : 20/12/2022
Date de réception préfecture : 20/12/2022



UTILISATEURS SALLE POLYVALENTE	SALLE POLYVALENTE	CUISINE	PODIUM grand	PODIUM petit	TAPIS GYMNASE
ASSOCIATIONS COMMUNALES					
- Activité hebdomadaire de l'association Attestation d'assurance et dépôt chèque caution annuel de 500 €	0				
- Locations Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €	275 € (*)	55 €	Gratuit	Gratuit	
PARTICULIERS DE JUSSAC Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €	275 €	55 €	non loué	30 €	
PROFESSIONNELS DE JUSSAC/ TRAITEUR Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €	440 €	Compris	non loué	30 €	
- AG – Comité et Entreprise de Jussac Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €	440 €	Compris	non loué	30 €	
ASSO & COMITES EXTERIEURS Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €					
- Spectacle gratuit, exposition hors vente au déballage et réunion	220 €	non utilisée	non loué	30 €	
-Autres et AG	550 €		non loué	30 €	
PARTICULIERS EXTERIEURS Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €	440 €	55 €	non loué	30 €	
GYMNASE MUNICIPAL	Avec salle polyvalente	Pose des tapis gymnase obligatoire du 15 juin au 15 septembre pour les manifestations extra sportives			
ASSOCIATIONS COMMUNALES Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €					
spectacle et gala Enfants Activités de l'association (sauf activités régulières gratuites)	0 €		50 € si montage commune	30 € si montage commune	
- Gala /congrès / spectacle	Contacteur Mairie				
AUTRES HORS COMMUNE Attestation d'assurance Chèque caution ménage : 200 € Chèque caution dégradation : 500 €					
- Associations sportives	A l'heure : 10 €				
- Congrès, divers	700 €* avec salle polyvalente		150 € avec montage Commune hors week-end seulement	30 €	
SALLE D'ACTIVITES	28 ALLEE DES PAVILLONS				
PARTICULIERS DE JUSSAC Attestation d'assurance Chèque caution dégradation : 200 €	110 €				

POUR CHAQUE ASSOCIATION COMMUNALE :

- (*) Les 2 premières locations dans l'année civile, sur le week-end sont gratuites, sauf la cuisine, les suivantes sont payantes.

RESERVATIONS EN PRIORITE AUX ASSOCIATIONS :

- FETE DE L'ECOLE, FETE DU 15 AOUT, COMICE AGRICOLE, TELETHON, MARCHES GOURMANDS, SON ET LUMIERE « LES GENS D'ICI »
- GYMNASSE : TENNIS (TOURNOI ETE, HIVER)

Accusé de réception en préfecture
015-211500830-20221209-D2022-5-2-DE
Date de télétransmission : 20/12/2022
Date de réception préfecture : 20/12/2022